



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 67^{ème} Session du Comité Exécutif
du Programme du Haut-Commissariat des Réfugiés,**

Genève, le 05 octobre 2016

**Monsieur le Président du Comité Exécutif,
Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs, à vos titres, grades et qualités**

La Délégation du Niger remercie les autorités suisses pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et souscrit à la Déclaration prononcée par le Soudan au nom du Groupe africain.

Elle félicite Monsieur Filippo Grandi pour sa nomination au poste de haut-commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés et lui souhaite plein succès dans sa noble mission.

Tout l'honneur est pour mon pays de participer à cette 67^{ème} Session du Comité Exécutif du Programme du Haut-Commissariat pour les Réfugiés, en vue d'échanger, une fois de plus, sur les problèmes humanitaires qui se posent presque partout dans le monde, et aujourd'hui encore avec beaucoup plus d'acuité.

Monsieur le Président,

Je voudrais à cette occasion, transmettre d'abord à vous-même et à cet auguste assemblé, la considération et la gratitude des plus Hautes Autorités de mon Pays pour l'action humanitaire appréciable, accomplie par les différentes organisations humanitaires présentes au Niger.

Le Niger salue toutes les Déclarations des Nations Unies relatives aux déplacés forcés qu'il s'agisse de réfugiés, de migrants, de retournés et de déplacés internes.

Le Niger voudrait exprimer sa très grande préoccupation face à la situation des réfugiés et des déplacés dans le monde et en Afrique en particulier et surtout dans un contexte de rareté de ressources financières.

Monsieur le Président,

Le Niger est entouré par des foyers de tensions, notamment en Lybie, au Mali et au Nigéria, ayant engendré plus de 460 000 déplacés forcés sur le sol nigérien.

Ces déplacements forcés affectent l'espace nigérien à travers leurs conséquences socio-économiques, politiques, et surtout suscitent des enjeux

de développement, de sécurité nationale et internationale, de droits humains, en même temps qu'ils posent des défis à toutes les parties concernées.

Monsieur le Président,

Je voudrais noter que pendant que mon Gouvernement s'atèle à gérer les difficultés socio-économiques internes par la recherche constante des voies et moyens susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations nigériennes, mon pays fait face aux conséquences sécuritaires et humanitaires des tensions susmentionnées et particulièrement de la guerre asymétrique que nous impose le groupe terroriste BOKO HARAM.

Le Gouvernement du Niger et le peuple nigérien continuent à accueillir, dans la fraternité, dans la dignité, la solidarité et le partage, plusieurs réfugiés dont 60 818 du Mali, 88 668 du Nigéria, auxquels il faut ajouter, 29 315 retournés du Nigeria et 184 404 déplacés internes.

Aussi, il convient de relever l'appui constant et considérable de l'UNHCR à travers sa représentation au Niger et les autres partenaires, qui ont permis de conforter nos efforts en vue d'assurer la protection des déplacés forcés.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement à travers la Commission Nationale d'Eligibilité, l'UNHCR et ses partenaires conduisent des plaidoyers pour l'accès des réfugiés à l'emploi, en vue d'assurer davantage leur indépendance.

Aussi, grâce aux succès réalisés à ce jour, la majeure partie des réfugiés souhaiterait adhérer à cette logique.

Monsieur le Président,

En vue de renforcer la résilience des déplacés forcés, il est important pour le Niger et ses partenaires de disposer de plus de moyens.

En effet, la solution durable à ce problème est de mettre suffisamment de moyens pour endiguer ses causes profondes que sont la pauvreté endémique, la discrimination et l'intolérance religieuse. Comme l'a souligné le Président de la République du Niger Son Excellence Issoufou Mahamadou dans son allocution à la plénière de la Réunion de Haut niveau sur les déplacements massifs des migrants et des réfugiés, à New York, je cite « La question des mouvements massifs des réfugiés et des migrants nécessite des réponses de fond sur les plans politique, économique, et social. Cela nécessite un changement de la gouvernance politique et économique non seulement au niveau de chacun de nos pays respectifs mais aussi au niveau mondial. J'ose espérer que la communauté internationale saura concevoir et mettre en

œuvre ces solutions qui permettront de construire un monde plus juste et plus humain », fin de citation.

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la gestion des réfugiés maliens, une commission tripartite regroupant les Gouvernements du Mali, du Niger et l'UNHCR est à pied d'œuvre pour le retour volontaire de nos frères maliens.

Concernant les personnes déplacées du Nigeria, il convient de relever que le processus de leur enregistrement et de leur documentation se déroule normalement.

S'agissant des réfugiés rwandais, son Excellence Monsieur le Président de la République vient d'accorder la nationalité nigérienne à 4 familles de réfugiés rwandais pendant que d'autres demandes sont en traitement.

Au regard de toutes ces réalisations, je tiens à louer l'exemplarité de la collaboration entre le Niger et la Représentation de l'UNHCR dans notre pays.

Je voudrais renouveler ma gratitude au nom du Niger à l'endroit de l'UNHCR et les autres partenaires pour les appuis multiformes apportés au Niger dans le cadre de la gestion de tous ces réfugiés et des déplacés.

Je profite de cette illustre tribune pour renouveler notre appel à l'UNHCR et tous les partenaires à tous les niveaux de maintenir et surtout d'intensifier leur appui à l'endroit des Pays d'accueil des Réfugiés et des personnes déplacées.

Je vous remercie pour votre aimable attention.